ALFRED CHARPENTIER
Ouvrier briqueteur.

Dans les serres de l'Aigle

Historique de l'emprise du trade-unionisme américain sur le mouvement ouvrier du Canada.

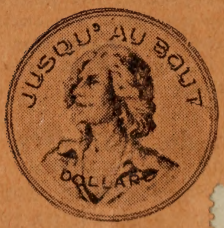

PRIX : 10 SOU

46

14
Am N

912
35

Bibliothèque
de
l'Action Française
MONTRÉAL

LE LIVRE NATIONAL

C'est le titre bien mérité qu'on a donné à

L'Almanach de la Langue française

¶ Cette publication, l'aînée de la Bibliothèque de l'Action Française, donne chaque année, condensée en quelques pages, la moelle des arguments par lesquels s'affirme notre volonté de faire valoir tous nos droits.

¶ L'édition de 1921, qui sera mise en vente vers le 1er novembre, 1920, sera particulièrement recherchée grâce à ses

nombreux articles inédits et de grande actualité, ses pages d'histoire, ses gravures, ses caricatures et surtout ses innovations qui feront de l'Almanach un livre à conserver toute sa vie.

¶ L'Almanach de 1921 sera sûrement en grande demande ; le papier étant devenu rare, les propagandistes feront bien de placer leurs commandes sans retard.

L'Action française

Immeuble La Sauvegarde - - Montréal.

On peut se procurer la 1ère année de l'Almanach (1916), très rare au prix de 50 sous. Les années 1917-18-19 et 20 se vendent 15 sous (franco).

Association
missionnaire
d'Entr'aide

4, RUE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES - LYON

Bibliothèque

Cote: 1H Au H T6.1

Dans les serres de l'aigle

DU MÊME AUTEUR

De l'internationalisme au nationalisme,
5 x 7½, 40 pp. ..... .15

INTRODUCTION

Le titre de ce travail dit assez le but que se propose son auteur. Par le récit historique des événements et des faits il entend faire voir le développement de la Fédération Américaine du Travail, puis démontrer son ascendant, et enfin son emprise définitive sur le mouvement ouvrier canadien.

Pour avoir une idée concrète de l'effort que la Fédération Américaine a accompli, il faut étudier plus particulièrement ses rapports avec le Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

Mais, au préalable, nous verrons qu'avant la fondation de ce dernier et avant même la Fédération Américaine, plusieurs unions ouvrières canadiennes s'était déjà rangées sous l'étendard des trades-unions américaines. Nous constaterons que ce n'est que six ans après sa naissance que la Fédération Américaine a pu commencer à exercer quelque influence sur le travail organisé du Canada et que, pendant ce temps, les Chevaliers du Travail aplanissaient les voies et lui servaient inconsciemment d'agents recruteurs.

La période qui s'écoule de 1886 à 1898 nous montrera le triomphe de la Fédération Américaine sur les Chevaliers du Travail, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, triomphe qu'elle doit renouveler d'une toute autre façon quatre ans plus tard en dominant complètement le Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

Nous noterons combien l'ascendant du trade-unionisme américain, depuis 1902, s'est montré inexorable au travail syndiqué canadien ou pultôt comment celui-ci s'est laissé asservir de plus en plus, en refoulant chaque jour les mouvements les plus spontanés qu'inspirait le patriotisme.

Nous établirons que l'antagonisme politique survenu en 1917 entre le Congrès des Métiers et du Travail et la Fédération Américaine du Travail n'a diminué en rien l'autocratie de cette dernière sur le premier.

Nous chercherons enfin, pour conclure, les raisons qui ont poussé la Fédération Américaine à tenir, cette année, (1920), ses assises dans notre province de Québec. Ceci nous conduira à quelques réflexions rapides sur le sens utilitaire de cette Fédération, et nous permettra d'indiquer aux ouvriers catholiques de chez-nous les devoirs que leur impose le moment critique que nous traversons.

Dans les serres de l'aigle

L'Organisation Ouvrière au Canada avant 1881

Puisqu'il s'agit de savoir comment les forces ouvrières du pays se sont rendues tributaires de la Fédération Américaine du Travail, il faut démontrer que trente-cinq ans, et quinze ans avant sa fondation, le trade-uniosnisme américain avait déjà fait son apparition au Canada.

D'abord, ce fut dans la province la plus industrielle et la plus rapprochée des centres d'industrie américains, l'Ontario, que ce mouvement prit naissance. Et Toronto fut la première ville à offrir des ouvriers disposés à s'organiser sous l'égide d'une union internationale. Il s'agit ici de ses typographes. En effet ceux-ci formèrent en 1844 le local No. 91 de l'Union Typographique Internationale. En 1860 et en 1867 c'est aux typographes de Montréal de passer à l'Internationale. A la même époque l'Internationale typographique s'implante dans les provinces maritimes, en 1865 à St-Jean, en 1869 à Halifax. L'International Printing Pressmen's Union se forme à Ottawa en 1879.[1]

PREMIERES INDUSTRIES ORGANISEES PAR LES "INTERNATIONALES"

Si l'industrie de l'imprimerie fut la première par laquelle l'internationalisme ouvrier américain est entré au Canada, la deuxième est la métallurgie, la troisième les transports, la quatrième le bâtiment.

LA METALLURGIE

Dès 1862, puis en 1874, dans l'Ontario, l'International Iron Moulders' Union fondait une locale d'abord à Hamilton et l'autre à Peterborough.[2]

LES TRANSPORTS

Encore dans l'Ontario, en 1864, l'International Brotherhood of Locomotive Engineers fondait à Allandale et à Ha-

[1] **Gazette du Travail**, vol. II, p. 330 et suivantes.

[2] L'internationale des machinistes ne parut au Canada qu'en 1890. L'Almagamated Society of Engineers d'Angleterre l'avait devancée depuis 1850. — **Gazette du Travail**, vol. II, p. 256.

milton une locale dans chaque ville. Trois ans plus tard, elle en instituait deux autres, l'une dans le Québec à Montréal, l'autre dans la Nouvelle-Ecosse, à Halifax. En 1868 ce furent l'Order of Railroad Conductors et la Switchmen's l'Ontario, le Québec et les Provinces maritimes était l'Inter-Union of North America qui pénétrèrent au pays, d'abord à Montréal, puis à Toronto. Vint ensuite la Brotherhood of Locomotive Firemen qui se donne, dans l'Ontario, deux locales, (London et Lindsay).[1]

METIERS DU BATIMENT

Toujours dans la même province, dès 1865, lors même de sa fondation, l'International Union of Bricklayers and Masons forme son local No. 5, à London. A Toronto, en 1870, il s'y ajoute une succursale de la Journeymen Stone-Cutters Association of North America. Dans la même ville, neuf ans plus tard, apparut la "United Association of Plumbers, Gas and Steam-fitters of United States and Canada". En 1880 l'Operative Plasterers' Association of North-America s'organise à Toronto.[2]

En 1879, Montréal fut la première ville au pays à voir se fonder chez-elle une locale de la Glass Bottle Blowers Association of U.-S. and C.

De même, dans l'industrie du tabac, notre métropole est encore le premier centre où fleurit une union nouvelle: l'Union Internationale des Cigariers forme une locale.[3]

ONTARIO : BERCEAU DE L'INTERNATIONALISME

A l'aube de 1881 il y avait donc treize Internationales, ayant une trentaine de locales (sur environ 70 unions) qui fonctionnaient au Canada, mais surtout dans l'Ontario. Les seules qui étendaient alors leur champ d'opération sur l'Ontario, le Québec et les provinces maritimes étaient l'Internationale typographique et les quatre internationales des métiers du transport.

L'Ontario, nous le savons, était cependant leur principal centre de rayonnement ; mais pour mieux marquer combien cette province était déjà un véritable foyer d'internationalisme, rappelons que, dès 1860, l'Union Internationale des Mouleurs en fer tenait sa convention à Toronto. L'Union internationale typographique vint y tenir la sienne en 1880. Dès ce moment donc, la province d'Ontario était devenue le point d'appui de l'envahissement général de l'américanisme ouvrier au Canada.

[1] **Gazette du Travail**, vol. II, p. 436 et suivantes.

[2] La Fraternité Unie des Charpentiers-menuisiers ne put entrer au pays qu'en 1882, parce que l'Almagamated Society of Carp. and Joiners d'Angleterre l'y avait précédé depuis 1860. — **G. du T.** vol. II, p. 192, etc.

[3] **Gaz du T.** vol. II, pp. 384 et 504.

Il est à noter que durant la période de dépression industrielle, de 1870 à 1879, seules l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse furent favorisées par la formation de nouvelles unions locales internationales (18) presque uniquement dans les métiers du transport.[1] Dans le Québec, au contraire, il se fit un exode d'ouvriers aux Etats-Unis.

La vie industrielle de l'Ontario s'apparentait déjà si bien à celle des "Etats" voisins qu'en 1873, on vit apparaître dans cette province l'Union Canadienne du Travail, imitation des diverses fédérations qui se disputaient alors le terrain de l'organisation du travail de l'autre côté de la frontière.

1881-1886

"La Fédération des Unions de Métiers et du Travail des Etats-Unis et du Canada", et Les Chevaliers du Travail.

Comme on peut bien le comprendre, les *trades unions* américaines les plus intéressées à fonder, le 15 novembre 1881, à Pittsburgh, ce qu'on appelait « La Fédération des Unions des Métiers et du Travail des Etats-Unis et du Canada », ce furent bien les « internationales » qui avaient déjà des ramifications dans notre pays. Dès lors, en certains milieux, on eut préféré nommer cette organisation nouvelle une « Fédération Continentale ».

Cette Fédération fut formée aux Etats-Unis pour supplanter l'Ordre des Chevaliers du Travail qui, lui-même, depuis 1866, luttait contre plusieurs organisations semblables qui surgissaient à tout moment. Le Noble Order of Knights of Labor, dont le but avait toujours été éducationnel, donnait de plus en plus, vers 1881, dans l'action politique. Il développait en même temps un pouvoir centralisateur funeste aux unions de métiers qui lui étaient affiliées, d'autant plus que ces dernières s'y trouvaient perdues au milieu de groupements tenant des « assemblées mixtes » uniquement composées de politiciens.Aussi comprirent-elles, un jour, qu cet « Ordre » ne répondait pas à leurs besoins et que, pour s'assurer de la stabilité et un développement conforme au progrès même des industries, au sein desquelles elles fonctionnaient, il leur fallait garder une autonomie professionnelle, il fallait, en d'autres termes, que les unions

[1] G. du T. vol. III, p. 173-173.

nationales ou internationales fussent les seules à posséder et à exercer une autorité dans chaque corps de métier.

C'est ce principe qui suscita la création de la « Fédération des Unions des Métiers et du Travail des Etats-Unis et du Canada ».

DEUX RIVALES

Jusqu'en 1886 cette Fédération ne parait exercer aucune influence sur le travail organisé du Canada. Mais ayant eu une rivale, et la rivale, les Chevaliers du Travail, ayant pénétré au pays, il se manifesta un développement rapide au Canada, spécialement de 1881 à 1886. Les progrès se firent d'abord dans l'Ontario, ensuite dans le Québec. Il semble bien évident que cette rivalité en fut la cause. Après leur première « assemblée locale » d'Hamilton, en 1881, les C. du T. possédaient dans tout le Canada, en 1886, six « assemblées de districts » ; celle de Toronto comprenait à elle seule, 40 assemblées locales.[1]

Durant ces cinq années, l'expansion des treize internationales déjà établies dans le pays se ralentie. L'Internationale typographique, deux dans les métiers du transport, celle des charpentiers-menuisiers et celle des télégraphistes, sont les seules qui réussissent à se donner une locale chacune. Winnipeg et Toronto sont les deux seules villes où naissent ces locales.

Mais si les Chevaliers du Travail paralysaient à cette époque au Canada, les opérations des internationales, ils se préparaient eux-mêmes, sans s'en douter, et à brève échéance, de mauvais lendemains. Toutes leurs fondations au pays étaient des foyers de recrutement pour les internationales dont la domination allait bientôt apparaître.

1886-1898

La Fédération Américaine du Travail

En 1886, il y avait cinq ans que la « Fédération des Unions de Métiers et du Travail des Etats-Unis et du Canada » menait une existence de langueur et de sacrifices. Son avenir était sombre. La cause reposait dans la demi-alliance qu'elle avait formée, lors de sa fondation, avec l'Ordre des Chevaliers du Travail, en permettant l'affiliation des « assemblées des métiers » de ce dernier.

[1] G. du T. vol. II, pp. 90 et suivantes.

L'Ordre ne devait plus organiser que des « assemblées mixtes », mais ne tint pas parole et continua de multiplier les « assemblées de métiers ».

Se voyant trompée, la nouvelle Fédération élimine donc de sa constitution, en 1886, le droit des Chevaliers du Travail de s'y affiilier, condamne leurs tactiques, modifie son nom en celui de la Fédération Américaine du Travail, énonce explicitement les principes qui la distinguent de l'organisation rivale et engage une lutte sans merci contre elle.[1]

SUCCES DE LA FEDERATION AMERICAINE

Cette attitude énergique, aidée du grand fiasco des nombreuses grèves des Chevaliers du Travail en 1886, valut à la « Fédération Américaine », à partir de ce moment, la garantie d'une victoire prochaine. Dix ans après, aux Etats-Unis, les Chevaliers du Travail n'existaient plus que « sur le papier ».

Dès 1887, leur déclin s'annonce au Canada, d'abord dans l'Ontario, et sept ou huit ans plus tard dans le Québec.

De 90 assemblées locales qu'ils comptaient dans l'Ontario en 1886, ils n'en ont plus que 10 en 1901 ; dans le Québec, il pouvait y avoir une soixantaine d'« assemblées » en 1891, contre 17 en 1901.[2]

PREMIERE INFLUENCE

Evidemment, c'est l'année 1886 qui marque le moment précis où la Fédération Américaine du Travail commence, non pas officiellement comme douze ans plus tard, mais indirectement, à exercer son influence sur le mouvement ouvrier du Canada. Cette influence se traduit par la disparition graduelle des Chevaliers du Travail, qui ne peuvent tenir devant la supériorité du système d'organisation que celle-là leur oppose, et par l'impulsion considérable qu'elle donne aux vieilles « internationales » déjà établies au pays, comme aux nouvelles à y venir qui n'attendaient que l'heure propice pour satisfaire leur désir.

ACTIVITES DE LA F. A. du T.

La Fédération Américaine venait donc de prendre un nouvel essor. Guidée par le cerveau supérieur de M. Samuel Gompers, qui en devint alors le premier président permanent et salarié, elle ne se contente plus de s'affilier des unions, elle se met à en créer de nouvelles.

[1] Encyclopedia, History and Reference Book of A. F. of L. p. 265.
[2] G. du T. vol. II, p. 560.

Son activité, dès lors, s'emploie à former soit des unions de métiers, soit des unions fédérales ; elle fédère en « union nationale » les unions d'un même métier qui sont isolées ; elle subdivise ses unions fédérales en unions de métiers qu'elle fédère ensuite en union nationale.

A cette époque, et pour environ une décade, la Fédération Américaine ne se préoccupe presqu'exclusivement que de l'organisation des ouvriers des Etats-Unis. Aussi consacre-t-elle tous ses efforts à la formation d'unions nationales par le moyen que nous avons vu. De fait, susciter et former des « unions nationales » est l'expression couramment employée dans les délibérations des conventions de cette époque.

TRANSFORMATION DES UNIONS NATIONALES

Vers 1890, une vingtaine d'unions internationales devaient déjà fonctionner au Canada ; si neuf ans plus tard leur nombre se doubla pour être encore trois fois supérieur en 1903, c'est parce que les « unions nationales », fondées par la F. A. du T. se transformèrent rapidement dans cette décade en « Internationales ». Souvent elles proclamaient cette transformation avant même d'avoir des succursales locales régulières dans notre pays : se déclarant internationales dans le seul but de faciliter leur pénétration.

NOUVELLES INTERNATIONALES

En 1899, le nombre des organisations américaines qui opèrent au Canada est de 37.[1] De 1886 à 1899 il en est entré 19 dans autant de métiers nouveaux. Classifions-les par catégories d'ouvriers :

Machinistes, employés de tramways, tailleurs-couturiers, relieurs, vernisseurs et polisseurs, cordonniers, tapissiers, faiseurs de patrons, mineurs, boulangers, constructeurs de wagons de fret, forgerons, constructeurs de bouilloires, fabricants de tabac, confectionneurs, monteurs de poêles, métallurgistes, manutenteurs de fret, barbiers.

ENCERCLEMENT

Il ne faut pas croire que ces internationales ont toujours eu pour tâche d'organiser toutes les unions locales canadiennes. Ce qu'elles ont fait généralement, ce fut de les soumettre à leur organisation.

Commencé depuis longtemps dans l'Ontario, c'est vers 1894 [2] que ce mouvement d'encerclement de nos unions cana-

[1] Voir l'"Indicateur des unions ouvrières", dans la G. du T. des années 1901-02.

[2] En 1894 le Conseil Central National de Montréal est divisé en deux par la fondation du "Conseil fédéré" affilié à la F. A. T.

diennes commença à se faire dans le Québec pour prendre des proportions extraordinaires de 1900 à 1903.

Presque toutes les « internationales », qui avaient pris pied en terre canadienne en 1899, étaient, on n'en peut douter, affiliées à la Fédération Américaine du Travail. Cette dernière mettait à leur disposition en 1896, les services d'un organisateur salarié et de 680 autres volontaires. Il est certain que sur ce nombre l'Ontario et le Québec ne manquaient pas de membres zélés qui veillaient sur les intérêts de la F. A. du T. Aussi elle put facilement contrecarrer le mouvement séparatiste, « selon les lignes géographiques » qui, en 1891, se développait dans ces deux provinces.

Ce mouvement devait être le résultat de la rancœur chez certains Chevaliers du Travail d'Hamilton, de Toronto, de Montréal et de Québec, à la suite de l'écrasante et définitive condamnation des Chevaliers du Travail par la Fédération Américaine... en cette même année 1897.

1898-1900

La Fédération Américaine du Travail et le Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

Mais en gens pratiques qu'étaient les chefs ouvriers américains, ils ne pouvaient négliger les principes des relations aussi fraternelles que possible avec les chefs ouvriers canadiens, pour dissiper leurs susceptibilités, les amadouer à leur guise et donner aux unions internationales une plus grande poussée en terre canadienne, pour finir par absorber tout le travail organisé du pays dans le trade-unionisme américain.

TRIOMPHE DE L'ESPRIT CONTINENTAL

Tout cela devait s'accomplir dans le court espace de quatre ans. C'est dans cette brève période que l'esprit continental américain devait trouver son plein épanouissement dans le monde ouvrier du Canada. Lentement introduit d'abord, de 1865 à 1881 par les unions internationales des métiers basiques : ceux de l'imprimerie, du transport, du bâtiment et des métaux, facilement accueilli par un grand nombre d'ouvriers canadiens, revenant de leur double exode aux Etats-Unis, vers 1870 et 1894, cultivé sur une grande échelle par les Chevaliers du Travail, pendant dix ans, par l'inoculation de leurs principes de démocratie et d'humani-

tarisme, cet esprit continental reçoit, après 1887, avec la Fédération Américaine, une impulsion nouvelle irrésistible.

RELATIONS FRATERNELLES

Or, qu'arrive-t-il en 1898 ? Pour la première fois, nous voyons la Fédération Américaine et notre Congrès des Métiers et du Travail entrer en relations fraternelles officielles. Invitée sans doute par ce dernier, la F. A. du T. délégua M. Thos. Kidd à la convention du « Congrès » tenue cette année-là à Winnipeg. (C'était la première fois que le C. des M. et du T. fondée depuis 1883, siégeait dans le Manitoba). Deux mois après, c'est le Congrès qui se fait représenter à la convention de Louisville, Ky. de la F. A. du T. par son président, M. David A. Carey.

DON DE CENT PIASTRES

Et, en généreuse intéressée, la Fédération Américaine remet à M. David A. Carey, « pour aider le « Congrès » dans son agitation législative », un don de cent piastres,[1] qu'elle renouvelle l'année suivante et qu'elle porte au double deux ans plus tard.[2]

Pendant quatre ans, M. D. A. Carey est le délégué fraternel du Congrès à la F. A. T. Les premiers effets de cette fraternité ne sont pas lents à se faire voir. Accusant une avance sans précédent dès 1899, le travail d'organisation ouvrière au Canada se fait sur une échelle presque prodigieuse en 1900.

PROGRES ETONNANTS

Vers la fin de cette année, la Fédération Américaine annonce avec orgueil qu'elle a enrôlé 10,157[3] membres dans les unions internationales et ses succursales. En 1900, quatorze nouvelles « internationales »,[4] presque toutes formées par elle-même, viennent chercher au pays nombre filiales. L'Ontario est littéralement envahie, puis c'est la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, et ensuite le Manitoba et le Québec. Pour la première fois elle fonde au pays 22 unions fédérales durant cette seule année.

Ces progrès étonnants du trade-unionisme américain au Canada ne découlaient pas seulement des rapports fraternels récemment inaugurés, mais surtout du profit que la F. A. T. sût tirer de la veulerie des chefs ouvriers canadiens ; du

[1] Official Proceedings of A. F. of L. (1898), p. 54.
[2] G. du T. vol. I, p. 65.
[3] G. du T. vol. I, p. 65.
[4] G. du T. vol. II, pp. 572 et suivantes.

retour de la prospérité industrielle, suscitée par le commencement d'un grand courant d'immigration et enfin du fait qu'elle dirigea sur le pays une armée d'organisateurs dont vingt déjà étaient salariés.[1]

1900-1901

Avertissement de M. Ralph Smith

Mais si, pour la plupart des chefs ouvriers canadiens, ce progrès extraordinaire de l'organisation internationale en nos murs semblait un bienfait, il était, au contraire, pour M. Ralph Smith, président du « Congrès » depuis l'année précédente, un sujet de grande crainte.

Il appréhendait le servilisme vers lequel serait conduit le travail syndiqué canadien en se livrant insouciamment à un système d'organisation insuffisant. Il croyait, au contraire, à l'opportunité d'une « union nationale » de toutes les forces ouvrières canadiennes.[2]

NOUVEAUX PROGRES EXTRAORDINAIRES

L'année 1901 donne encore aux 54 « internationales » déjà connues une moisson de locales très considérable, et cela bien que les internationales elles-mêmes ne se soient accrues, cette année-là, que de trois ou quatre nouvelles unités. Cette fois-ci, elles étendent leurs opérations plus avant dans le pays.

DANS LES PROVINCES DE L'OUEST

Bornée jusque là à l'Ontario, au Québec et aux Provinces maritimes, leur activité pénètre maintenant plus résolument dans l'Ouest du pays. Au Manitoba, où, à plusieurs époques depuis 1881, une dizaine d'elles n'avaient eu qu'une unité chacune, elles en double le nombre en 1901. Elles font encore mieux dans la Colombie-Anglais où les forces internationales sont sur le point de surpasser celles du Québec. Et, dans les « Territoires du Nord-Ouest », que l'on désignait ainsi à cette époque, sept ou huit parmi elles y entrent pour la première fois. Avant elles, il n'y en avait eu qu'une à Calgary dans les métiers du transport, depuis 1888.

[1] Encyclopedia, H. and R. B. of A. F. of L. p. 307.

[2] G. du T. vol. I, pp. 56-57.

SECOND AVERTISSEMENT DE M. RALPH SMITH

M. Ralph Smith, conscient de ses responsabilités de président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, et soucieux de la destiné de celui-ci, prononce, à la convention de Brantford, un discours d'un intérêt unique, unique par sa franchise hardie, sa grande clairvoyance et sa vision prophétique.

Nous citons ci-après en entier, pour sa grande valeur historique, la partie qui nous intéresse dans ce discours. Nous verrons que ce dont M. R. Smith s'inquiète le plus, c'est la future inutilité du C. des M. et du T. pour servir les véritables intérêts des travailleurs canadiens.

DISCOURS DE M. RALPH SMITH

...« Je crois qu'il est d'une très grande importance que ce Congrès adopte quelque moyen d'augmenter son utilité. Il devrait exister une Fédération Canadienne, car, quoique je crois que l'unionisme doive être international dans ses moyens pour combattre les ennemis communs, son utilité ne peut être assurée que par la force des unions nationales. Une Fédération des unions américaines représentée par une Union Nationale et fédération des unions canadiennes représentée par une Union Nationale, travaillant ensemble dans ces cas spéciaux serait d'un plus grand avantage que d'avoir des unions locales en Canada affiliées aux unions nationales de l'Amérique. Je crois que l'on obtiendrait un plus grand succès pour le règlement des différends dans chaque pays, si les chefs de chaque pays étaient les représentants de leurs nationaux. Je ne blâme aucun chef américain qui s'est occupé des différends ouvriers en Canada, mais je suis certain de ceci, c'est qu'il y a tellement de différence dans la condition de chacun que la présentation des affaires canadiennes par des chefs canadiens et vice versa pour des chefs américains, obtiendrait un plus grand succès sans empêcher aucunement une fédération des deux corps nationaux ».[1]

M. Smith, à la fin de son discours recommandait que l'on fasse « la révision de la constitution et des pouvoirs du Congrès ».

Le comité, sur le discours du président, recommande, lui, que le projet d'une « Fédération Canadienne » soit remis à un comité spécial pour étude ! Mais la convention de Brantford se clôt sans avoir formé ce comité.

[1] G. du T. vol. II, p. 224.

1902

L'avenir du Travail Syndiqué canadien sacrifié au Trade-Unionisme américain

L'année 1902 fut une année néfaste dans l'histoire du Congrès des Métiers et du Travail du Canada. Elle restera à jamais une époque qui lui méritera la réprobation de tout ouvrier canadien bien pensant. A la convention de Berlin, Ont., le Congrès pose un acte de véritable trahison et de vil anti-patriotisme. Le futur sort des ouvriers organisés du Canada est voué au servage absolu devant l'internationalisme égoïste des trade-unionistes américains.

La coutume d'échanger des délégués depuis quatre ans accentue une vieille et sourde propagande ayant pour but de confondre la physionomie du Congrès canadien avec celle de la Fédération Américaine par l'élimination des Chevaliers du Travail et des unions indépendantes. Le progrès des unions internationales favorisa cette propagande au point qu'en 1902, cette fusion devint un sujet de réjouissance et que son évocation même soulevait l'enthousiasme.

LES DEUX CLANS AUX PRISES

Aussi, dès l'ouverture de la première session, lors même de la présentation des lettres de créance, un grand malaise surgit parmi les délégués. Une opposition est faite à l'acceptation de plusieurs créances. Les délégués mis en cause réclament leur droit de siéger en vertu de la constitution.[1] Le comité des lettres de créance est alors constitué en comité de la constitution pour y apporter les changements nécessaires.

M. R. SMITH ABANDONNE LA LUTTE

Pressentant la défaveur général de son projet de fédération, le président du Congrès, dans son discours d'ouverture, se montre, à cette convention de 1902, très réservé à ce propos. Tout ce qu'il ose insinuer, c'est l'«espoir que les délibérations du Congrès serviront un grand objet, celui d'unir les unions ouvrières de ce pays sous l'autorité de ce Congrès.[2]

« Unir les unions ouvrières de ce pays sous l'autorité du Congrès », c'était la dernière préoccupation de ceux qui étaient chargés d'orienter la destinée du Congrès.

[1] G. du T. vol. II, pp. 96-97.

[2] G. du T. vol. II, p. 24.

EXCLUSION DES CHEVALIERS DU TRAVAIL ET DES « UNIONS NATIONALES »

Le rapport du comité de la constitution apporte un changement si radical dans la constitution qu'après son adoption finale par un vote de 73 contre 43, le Congrès exclut toutes les Ass. des Chev. du Travail et les locales des unions centrales ouvrières,[1] refuse de reconnaître toute union nationale et s'oppose à la coutume d'avoir deux corps centraux dans la même localité.

Après s'« être prononcé carrément relativement au principe de l'unionisme international » le Congrès persiste à croire, cependant, qu'il est l'« organisation nationale des travailleurs dans le Dominion ». Puis il décide de demander à la Fédération Américaine... le droit d'avoir lui-même « sous sa juridiction et contrôle » les unions fédérales[2] fondées au Canada « pour conduire à la solidité et à l'efficacité » — O triste aberration ! — « le mouvement ouvrier au Canada ».[3]

LA JOIE DES CHEFS OUVRIERS AMERICAINS

Concevons-nous maintenant la joie manifestée par les chefs des Internationales après pareille veulerie des officiers du Congrès, après pareille abdication de leur autonomie ? Aussi c'est une humiliante sujétion qui les attend !

Oui, leur joie est si grande que, deux mois après la tenue de cette convention néfaste du Congrès, la F. A. T., siégeant à la Nouvelle-Orléans, l'exprime au nom de tous en ces termes historiques :

« Cette session de la Fédération Américaine du Travail marque une épisode dans le progrès de la lumière qui n'a pas son égale dans l'histoire du monde. Nous nous rencontrons en une phalange solide qui fait abstraction des croyances et des dogmes. Imbus d'orgueil (?) national, mais sans préjugé international, le monde est notre champ d'action et tout homme nous est un frère »[4]...

Et cela continue encore sur ce ton de confraternité humaine !

[1] La F. A. du T. refuse ce droit exclusif. (Official Proceedings of A. F. of L. 1902), pp. 14 et 244.

[2] G. du T. vol. III, p. 229.

[3] 10 Ass. des Chev. du T. et 19 U. Nat. sont excluent. — G. du T. vol. III, p. 229.

[4] Official Proceedings, A. F. of L. (1902), p. 143.

1903-1906

La Vague Internationaliste

A vrai dire, la Fédération Américaine avait raison de se réjouir de sa conquête. Son emprise sur le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, c'était l'assurance de son emprise sur toutes les forces du trade-unionisme américain, c'était la réalisation de sa primitive ambition « continentale », c'était ses espérances d'avenir agrandies.

Profitant du fol enthousiasme qui anime tous ses partisans canadiens, profitant de l'immigration à outrance qui envahit le pays, la F. A. T. dépense en Canada, au cours de l'année 1903, $12,682.13 pour fins d'organisation, mettant à l'œuvre 362 organisateurs.[1] Aussi est-elle bien récompensée : l'effectif des membres canadiens des 60 (à peu près) « internationales » qui lui sont affiliées, monte à 19,170, le double de ce qu'il était en 1900.

LE BUREAU EXECUTIF DE LA F. A. T. SIEGE A TORONTO

Pour surveiller sans doute plus étroitement l'intense travail d'organisation qu'elle fait en Canada et tout particulièrement dans la province déjà américanisée jusqu'à la moelle, l'Ontario, elle envoie son bureau exécutif tenir une session à Toronto. Et, plus généreuse que jamais, mais pour cause, elle porte à $500.00 sa gratification annuelle au Congrès ».[2]

PROCLAMATION FANTASTIQUE DE LA F. A. T.

L'expansion merveilleuse et inattendue de l'unionisme international au Canada et aux Etats-Unis souleva après 1902 beaucoup de récriminations dans beaucoup de milieux. Pour les apaiser et pour tenter aussi de justifier son système d'organisation, la F. A. T. lance, en 1906, une proclamation qui est restée unique en son genre.

Elle résume sa doctrine de l'américanisme ouvrier, de la démocratie universelle et de l'humanitarisme contre le patriotisme. Nous nous en voudrions de ne pas citer le texte de cette pièce que seul le cerveau cosmopolite (?) de M. S. Gompers pouvait concevoir :

« Lorsqu'il est appliqué à nos unions de métiers », dit cette proclamation, « le titre *international* comprend le continent du nord de l'Amérique, parce que bien que politiquement il ne soit ni unis ni identique, cependant, il n'est virtuellement qu'une unité au point de vue commercial et pratique. Les employeurs hésitent peu à transplanter leur

[1] G. du T. vol. IV, p. 508.
[2] G. du T. vol IV, p. 335.

industrie d'un pays américain à l'autre ; or, pendant que nous espérons avoir dans un avenir pas très lointain, le parlement du travail du monde, et l'établissement de la fraternité des hommes, nous nous proposons cependant pour le présent d'avoir le Parlement du Travail du nord du continent américain. Nous sommes alliés l'un à l'autre tout comme si nous étions dans différentes villes, ou différents Etats ou différentes provinces dans l'un et l'autre pays... En dehors de toute sentimentalité, la nécessité pratique pour la protection et l'avancement de nos intérêts matériels nous oblige à conduire notre mouvement comme nous le faisons ».[1]

La Fédération Américaine n'avait-elle pas beau jeu pour se déclarer indépendante de « toute sentimentalité » ? N'est-ce pas pure camouflage que de prêcher la « fraternité des hommes », quand de ceux dont on se dit frère, on fait des serfs ? Quand on parle de promouvoir ses « intérêts matériels » uniquement comme classe, n'est-ce pas méconnaître qu'une jeune nation a toute une hiérarchie d'intérêts vitaux à promouvoir d'abord pour son développement normal ?

Non, les chefs internationaux n'avaient pas à se laisser importuner par rien de cela, car leur position dans leur pays était forte et apparemment digne.

1907

Evolution de la F. A. T.

La Fédération Américaine avait commencé lentement, vers 1889, à former des unions nationales. Une dizaine d'années plus tard, son travail se développe sur une plus grande échelle en même temps que s'accuse le mouvement de transformation en unions internationales. Mais, à partir de 1902, elle ne forme plus ques des « internationales" et sur une moyenne de douze par année.

« DISPUTE JURIDICTIONNELLE »

Mais cette rage de la F. A. T. de former des *internationales* produit bientôt un grand malaise chez les vieilles internationales, qui voient se commettre de nombreux empiètements dans leurs juridictions professionnelles par les nouvelles internationales, lesquelles, presque toujours, ne se rendaient pas compte de leurs ingérence. Et cela amena le mal chronique et aigu des « disputes juridictionnelles ».

[1] Offi. Proc. A. F. of L. (1906), p. 133.

LES DEPARTEMENTS INDUSTRIELS

Pour y remédier, la F. A. T. dut instituer en 1907, ses départements industriels. Le Département des Métiers du Bâtiment et celui des Métiers de la Métallurgie furent les deux premiers. Le Département de l'Etiquette et celui des Employés de Chemin de fer suivirent en 1909. En 1912 naquit le Département des Mines. Et l'on songeait alors d'en former un dans les métiers de l'aiguille.

Ces départements, étant devenus des institutions permanentes et à responsabilités particulières, commencèrent peu à peu à donner l'espoir que la situation qui n'était plus tenable et qui mettait « en danger la vie même de la F. A. T. », s'améliorerait. Et de fait, le résultat espéré se produisit graduellement.

EMPRISE PLUS GRANDE DE CHAQUE « INTERNATIONALE »

Ce résultat bienfaisant pour l'organisation ouvrière américaine, a eu une autre conséquence sur le travail organisé du Canada.

En plus d'unifier davantage les « internationales » en les orientant vers l'organisation par industrie, dans les métiers alliés, l'institution des « Départements » eut pour effet de fortifier et d'augmenter l'emprise individuelle de chaque union internationale opérant au pays, surtout de celles connues dans les métiers basiques. Acquérant plus de stabilité par de nombreuses consolidations et, partant, plus de contrôle dans la délimitation de leurs juridictions, elles parvinrent à s'assimiler et à monopoliser littéralement tout le système de l'organisation du travail du Canada.

1909-1914

Subjugation totale du Congrès des Métiers et du Travail

En 1909, sept ans après sa conquête, la Fédération Américaine, consciente de ses responsabilités nouvelles, juge opportun de venir fièrement tenir sa convention dans le New-York canadien : Toronto. Et, pour calmer l'envie des ouvriers du Québec, elle donne à cette province son premier organisateur salarié, « particulièrement pour les Canadiens-français ».[1]

[1] Offi. Proc. A. F. of L. (1909), p. 25 .

Elle marquait bien par ces deux actes que le trade-unionisme américain et canadien n'en faisait plus qu'un. Aussi vit-on le « Congrès » en donner bientôt une double confirmation éclatante.

En 1911, il endosse une résolution, adoptée l'année précédente par la F. A. T., établissant que le principe d'autonomie juridictionnelle des unions internationales doit être observé « intégralement ».

Et, deux mois après, pour donner le dernier coup de massue aux quelques organisations rivales qui subsistent, la F. A. T. déclare que « ce pays » (ceci impliquait désormais, pour elle, tout le continent américain) « n'est pas assez vaste pour contenir deux organisations dans le même métier ».[1]

« PLUS DE FRONTIERES »

Pas plus de huit mois après cette déclaration, pour y faire suite, pourrait-on dire, le Congrès, dont le rôle n'est plus que celui de valet, proclame qu'il « ne doit plus exister de frontière » entre les deux mouvements ouvriers de l'Amérique, parce qu'il y a « communauté de but » entre eux et qu'enfin le travail syndiqué canadien doit « garder son affinité internationale ».[2]

LES « INTERNATIONALES » ET LE « CONGRES »...

Et le délégué fraternel du Congrès à la dernière convention de la F. A. T. rapporte en 1912, à la joie de tous, les délégués, que, sur sa demande, le président de la F. A. T., M. S. Gompers, a adressé une pressante recommandation aux Bureaux Exécutifs internationaux, pour qu'ils affilient au Congrès leurs locales canadiennes en payant eux-mêmes la taxe per capita de leurs membres canadiens.[3]

Dès l'année suivante le Congrès bénéficie de plusieurs centaines d'affiliations locales. Pas moins de quarante-trois « internationales » acquiescent[4] à la recommandation de M. Samuel Gompers. Evidemment ces dernières comprirent vite l'avantage immense de cette proposition : l'existence et les activités mêmes du Congrès en dépendraient absolument.

Mais ces mêmes internationales, par la bouche de la F. A. T. montrèrent au Congrès, en cette même année, que si elles consentaient à lui donner la plus forte partie de sa subsistance, elles entendaient rester reines et maîtresses.[5]

[1] Encyclopedia, History and R. B., A. F. of L. p. 379.

[2] Rapport officiel du Cong. des M. et du T. (1912), p. 20.

[3] Rapport officiel du Cong. des M. et du T. (1912), p. 48.

[4] Report on Labour Organization in Canada (1912), p. 170.

[5] Voir la déclaration du secrétaire T. M. Draper, dans le Rapport officiel du Congrès (1916), p. 100, vers. anglaise.

Voici comment elles manifestèrent leur attitude. La Fédération Américaine, parlant au nom de toutes les « internationales », refuse d'abord au Congrès des Métiers et du Travail du Canada le « droit[1] de se faire représenter au Secrétariat International »,[2] et crânement, l'année suivante, elle oppose un autre refus ; elle ne veut pas accorder la faveur sollicitée par quelques-uns de ses dirigants qui veulent obtenir un siège pour un Canadien, sur son bureau exécutif en qualité de 9ième vice-président.[3]

1917

"Situation sans Parallèle" du C. des M. et du T. du Canada

L'attitude toujours de plus en plus servile du Congrès des Métiers et du Travail depuis 1902 n'a aboutit, nous l'avons vu, qu'à faire de ses dirigeants la valetaille de la F. A. T.

A sa convention de 1917, à Ottawa, son vice-président, M. James Simpson, le déclare sans ambages. Au cours du débat orageux sur la loi de conscription, il constate l'impuissance flagrante du Congrès à opposer la moindre résistance contre la mise en vigueur de cette loi, et dans un mouvement de dépit, il s'écrie :

« Il vaut aussi bien que je convienne de dire à l'heure actuelle que les travailleurs organisés du Canada sont dans une situation sans parallèle dans aucun autre pays du monde. Ce Congrès ne peut qu'exercer une influence morale pour l'exécution de ses décisions, vu que le pouvoir économique nécessaire à appuyer nos demandes législatives n'appartient pas (is not invested) à notre mouvement, mais est sous le contrôle des officiers internationaux des unions représentatives »[4]

Est-ce assez clair ? est-ce assez humiliant ?

Ah ! oui, tout le monde officiel du travail organisé du pays reconnaissait à cette heure pathétique que, lorsqu'il

[1] Report on Labour Organization in C. (1914), p. 35.

[2] Reconstituée en mars 1919 sous le nom de la Fédération Internationale des Unions de Métiers.

[3] Rep. on Lab. Org. in C. (1914), p. 50.

[4] Rapp. Offi. du Congrès... (1917), p. 153.

survient des divergences de vues et des décisions opposées entre le Congrès et la F. A. T. sur des questions de première importance nationale, le Congrès est incapable d'exercer la moindre influence utile, pour la simple raison que son Exécutif n'est pas composé des têtes de puissantes organisations responsables au pays.

PREDICTIONS DE M. RALPH SMITH REALISEES

Cette déclaration de M. Jos. Simpson n'impliquait-elle pas le regret qu'on n'eut pas écouté les avertissements faits dix-sept ans auparavant par M. Ralph Smith, qui voulait éviter au Congrès un « système d'organisation inférieur » à ses responsabilités et l'orienter vers un avenir plus digne et plus « utile » ? Cela pour le propre bien des ouvriers canadiens comme pour celui du pays.

Eussions-nous possédé une véritable Fédération Nationale, le gouvernement du Canada n'aurait probablement pas attendu la visite de M. Samuel Gompers, en 1918, pour lui accorder la faveur de représenter les intérêts du travail dans certaines commissions d'étude ou chargées de pouvoirs spéciaux. Depuis quatre ans que nous participons à la « Grande Guerre » ces commissions étaient devenues nombreuses ; le Congrès n'y avait eu encore un seul seprésentant. Le contraire se produit aux Etats-Unis. Dès l'entrée en guerre de ce pays, la Fédération Américaine vit s'ouvrir devant elle toutes les portes de ces commissions.

1907

Nouveaux progrès extraordinaires des Internationales

Les quatre années 1916-17-18-19 ont encore grossi de façon inespérée, comme de 1900 à 1903, les effectifs canadiens des unions internationales. Leurs progrès ont été surtout considérables dans les groupes dont les membres se recrutent dans les industries de la métallurgie, des mines, du transport, du vêtement et de l'alimentation. Elles obsorbent presque 75% de l'augmentation de 100,000 membres inscrits de 1915 à la fin de 1918.[1] Après tous les faits relatés

[1] Rep. on Lab. Org. in C. (1918), pp. 7-8-9.

dans les pages précédentes, nous aurons une idée plus complète de l'emprise formidable du trade-unionisme international *des Américains* au Canada, au simple examen de tableaux comparatifs que nous donnons ci-après.

Ce tableau met en regards les progrès faits au pays, de 1911 à 1918, par les forces syndicales nationales et internationales. Nous saisirons encore mieux l'importance de ces chiffres, si nous nous rappelons d'abord qu'en 1902, à peu près 60 internationales opéraient au pays avec environ 400 locales renfermant au-dessus de 19,000 membres.

FORCES SYNDICALES EN CANADA

Années.	Organisation centrale internationale.	Locales internationales.	Total des membres internationaux.	Oorganisations centrales nationales.	Locales nationales.	Total des membres nationaux.	Grand total.
1911	91	1550	119,415	11	91	20,717	120,132
1918	96	1897	201,432	13	377	37,928	239,360

(Ces renseignements ont été puisés dans les *Reports on Labor Organization in Canada* publiés annuellement depuis 1911).

Devant cette démonstration de l'avance effrayante de l'internationalisme américain, il ne sera pas sans intérêt de mettre en contraste, l'extinction rapide, depuis 1913, de la « Fédération Canadienne du Travail », qui naquit lors de la fameuse « expulsion » de 1902.

DECADENCE DE LA FEDERATION CANADIENNE DU TRAVAIL

En 1913, cette organisation représentait 7,000 membres, compris dans 65 affiliations. Elle n'avait jamais été plus prospère. Elle a péréclité si rapidement qu'en 1918 elle n'avait plus que 8 affiliations avec 1,400 membres.[1]

Le fait est que presque toutes les organisations qu'elle a perdues ont été absorbées par les internationales. Mentionnons tout spécialement une association puissante, qui compte actuellement 9,500 membres groupés dans 24 locales, la *Provincial Workmen's Association of Nova Scotia*, appelé depuis 1917 la *Almagamated Miners' Association of N.-S.* qui est sur le point elle aussi, bien qu'elle existait sous sa forme indé-

[1] Rep. on Lab. Org. in C., année 1913 page 138 ; année 1919, page 197.

pendante depuis 1879, d'être accaparée par la United Mine Workers of North America.[1]

On le voit, après quarante ans d'existence autonome, les travailleurs de la Nouvelle-Ecosse même ne peuvent plus échapper aux serres de l'aigle américain.

STRUCTURE FRAGILE DU CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL

Et, de cette emprise, on peut en mesurer toute la puissance en indiquant la fragilité de la structure sur laquelle est édifié le Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

Sur 1,410 affiliations actuelles, 28 seulement proviennent d'unions locales affiliées individuellement. Les 1,285 autres affiliations [2] sont des unions locales que les bureaux-chefs internationaux, sans s'occuper de leur consentement, ont donné au Congrès d'une main intéressée.

Quoique l'on dise, avec ce pernicieux système d'affiliation, la prospérité présente du Congrès n'est que superficielle. Car c'est sur un véritable sable mouvant que repose pareil édifice !

[1] Rep. on Lab. Org. in C. (1918), p. 194.
[2] Rep. on Lab. Org. in C. (1918), p. 194.

Pourquoi la F. A. T. tient-elle ses assises dans la province de Québec ?

SCISSION D'IDEAL POLITIQUE

Bien qu'elle soit assurée de conserver sa suprématie sur le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, du point de vue d'organisation professionnelle et d'administration financière, la Fédération Américaine du Travail est très préoccupée, depuis 1917, par la scission politique que le Congrès a opéré avec elle. L'abandon par le Congrès de la politique du trade-unionisme américain constitue d'ailleurs un affaiblissement de son influence. Elle déplore, depuis lors, la renonciation du Congrès au principe d'action politique non-partisanne et son adhésion aux méthodes d'action politique parlementaire qui caractérise le mouvement ouvrier anglais.

Elle est en outre fort ennuyée par la propagande poursuivie dans l'Etat de l'Illinois et celui de l'Indiana en faveur de la création d'un parti ouvrier américain.

Enfin, ce qui la préoccupe encore, c'est le mouvement séparatiste inauguré en 1919 par les ouvriers de l'Ouest canadien de l'« American Trade-Unionism », qui lui opposent l'Union Monopole (la O. B. U.).

Ce qui s'accomplit dans la province de Québec, surtout depuis trois ans, le développement rapide du syndicalisme catholique, ne la laisse pas non plus indifférente.

Si l'on se demande pourquoi la F. A. T. vient, cette année, tenir sa convention en notre coin de terre *arriéré*, l'on peut être assuré que c'est à cause de ce qui se passe chez nous de ce temps-ci.

POUR FORTIFIER ET CONTINUER SON EMPRISE

C'est pour fortifier et continuer son emprise doctrinale aussi bien qu'économique sur le travail syndiqué canadien et sur les travailleurs de notre province particulièrement, c'est pour leur insuffler plus profondément ses principes utilitaires qu'elle siège à Montréal cette année. C'est également afin d'amoindrir ou isoler la propagande grandissante de la faction « politico-partisanne » qui s'est formée dans ses rangs.

Elle tient ses assises au Canada pour faire pénétrer de plus en plus l'esprit continental dans le cerveau de tous les ouvriers canadiens, surtout des plus « rétrogrades » du Québec, en faisant abstraction de « toute sentimentalité »,... et de l'idée de patrie. Elle vient chez nous pour asservir au bénéfice des Unions Internationales le Congrès des Métiers et du Travail du Canada et pour détruire son autorité aux yeux du gouvernement du pays.

BON RENOM DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Après trente-neuf ans d'existence, la Fédération Américaine du Travail vient siéger en terre canadienne pour la deuxième fois et pour la première fois dans la province de Québec. En 1909, elle siégeait dans une ville plus qu'aux deux-tiers anglo-protestante, cette année c'est dans une ville aux deux-tiers franco-catholiques.

Par la majorité de son élément canadien-français catholique la province de Québec est reconnue pour être anti-impérialiste et elle a la réputation d'être conservatrice, modérée, et un peu aussi malléable. Or la F. A. T. a choisi Montréal cette année comme lieu de sa convention, avec intention.

CE QU'ON ESPERE DU QUEBEC

Ses dirigeants désirent évidemment que, dans l'enceinte de notre province, son influence soit assez forte sur nos unionistes internationaux, pour qu'à l'avenir, ils n'arborent que ses principes, ne pratiquent que ses méthodes et mettent au rancart les principes et les méthodes des ouvriers britanniques. Ils espèrent qu'en prenant cette attitude les Canadiens-français soient pour le Congrès des Métiers et du Travail un obstacle à son mouvement séparatiste inauguré en 1917. Ils savent bien aussi que pour contraindre les radicaux de l'Ouest à rester sous l'égide de la F. A. T., il faut que cette dernière garde sous son étendard l'élément conservateur de l'Est.

MISSION DE LA F. A. T.

Pour maintenir sous sa bannière le travail syndiqué du Québec ne faut-il pas que ce dernier demeure fidèle aux principes de la Fédération et sache même mettre de l'enthousiasme à les défendre ! En venant dans notre métropole elle cherche à atteindre ce triple but.

Le développement du syndicalisme catholique en notre province lui a causé une vive inquiétude ; elle craint que les

bastions de son trade-unionisme traditionnel ne soient mis en danger. Elle vient donc chez nous pour les renforcir, ces bastions, en travaillant au développement des unions internationales existantes et à la création de groupements nouveaux.

Mais pour accomplir toute la mission qu'elle s'est proposée la Fédération Américaine sait combien il importe de jeter à pleine main la semence de sa doctrine utilitaire dans l'esprit des ouvriers catholiques de cette province.

Aperçu historique de la doctrine de la F. A. T.

L'on entend souvent dire que la Fédération Américaine du Travail n'a pas de doctrine fixe, qu'elle évolue avec le temps. Jetons un coup d'œil rapide sur la marche de ses idées directrices au point de vue économique, politique, moral et social et nous saurons quelle doctrine l'a inspirée depuis sa fondation. Nous nous rendrons alors plus facilement compte des idées qu'elle veut faire germer, à grand renfort d'enthousiasme, dans la tête de nos ouvriers catholiques.

Fondée, (en 1881), dans le dessein « primordial de procurer des améliorations matérielles » aux ouvriers, elle s'appuie sur le principe de la neutralité politique et religieuse ; elle veut (en 1882) conserver à chaque union qui s'affilie son caractère propre, « sans faire violence à sa foi et à ses traditions », car elle « n'impose pas d'épreuve politique ou religieuse »[1] à quiconque veut entrer dans ses cadres.

Pendant de longues années, fidèle à ces principes mat,-rialistes, la F. A. T. n'emploie son temps qu'à livrer une lutte acharnée contre les Chevaliers du Travail et à batailler pour la journée de huit heures. Jusqu'en 1894, elle ne s'écarte pas du terrain « purement économique », (selon sa conception) sur lequel elle s'est placée : le domaine de l'activité industrielle.

Ainsi, même en 1890, elle réitère son opposition à l'« introduction de toute question se rapportant à la politique de parti (partisan politics) à la religion des hommes ou à leur lieu de naissance ». Elle se déclare en même temps « tolérante de toutes les écoles de pensée »[2] que peuvent exprimer les délégués « individuellement » dans ses réunions.

En 1894, elle formule pour la première fois ses douze « demandes législatives » qui deviendront peu d'années plus

[1] Encyclopedia, History and R. B. — A. F. of L. p. 44.
[2] Encyclopedia, History and R. B. — A. F. of L. p. 7.

tard sa « déclaration de principes ». Parmi ces « demandes » citons « l'instruction obligatoire ».[1]

Mais il faut arriver en 1898 pour avoir une première définition officielle de la « philosophie des unions de métiers ». C'est une philosophie basée sur l'« opportunité » économique et social, « luttant avec les problèmes économiques et *sociaux* comme ils surgissent, s'occupant d'eux de façon pratique afin de trouver une solution répondant (commensurated) aux intérêts de tous ».[2]

Et, en 1902, dans la joie de sa conquête du travail syndiqué canadien, la F. A. T. s'écrie que « le monde est son champ d'action ». Le but qu'elle vise, c'est la démocratie universelle... mais, nous le savons, sans fondement religieux.

Elle est encore plus catégorique en 1906. Nous nous rappelons sa solennel proclamation (citée plus haut) où elle souhaite avec grande éloquence l'avènement d'un Parlement du Travail du Monde, où elle oppose avec hardiesse son humanitarisme intéressé à l'idée même de patrie.

En 1908, voici qu'elle affirme et formule pour la première fois (ce qu'elle pratiquait du reste depuis son origine) que, si elle ne fait pas de politique de parti, « elle est partisanne d'un principe, le principe des droits égaux et de la liberté humaine ».[3]

Enfin, quoi de plus déconcertant, après avoir vu tout ce qui précède, que d'entendre M. Samuel Gompers s'écrier en 1914 que la F. A. T. « n'a pas de théories » ; que sa ligne de conduite est celle du « moindre effort ». Et c'est le même homme qui déclare aussitôt que la « Fédération Américaine agit dans toutes les sphères de l'activité humaine ».[4]

Le bref aperçu que nous venons de lire des doctrines de la F. A. T. ne nous prouve-t-il pas que son principe directeur a toujours été la « voie du moindre effort »? Et c'est pour cela qu'elle demeurera matérialiste, ne comptant toujours qu'avec les faits économiques et sociaux, envisagés uniquement au point de vue d'un opportunisme terre à terre. Il ne faut pas être surpris non plus si, pour activer davantage la lutte des classes, elle a foulé au pied l'idée de patrie ou plutôt, si elle a hypocritement manifesté un jour des sentiments humanitaristes au travail syndiqué canadien, pour l'engloutir plus avant dans la gueule du loup tout en gardant, elle, par exemple, son patriotisme américain.[5]

[1] Encyclopedia, H. and R. B. — A. F. of L. pp. 207-218.
[2] Encyclopedia, H. and R. B. — A. F. of L. p. 382.
[3] Encyclopedia, H. and R. B. — A. F. of L. p. 325.
[4] "A. F. of L. Its make up, Achievements and Aspirations", p. 21.
[5] "Encyclopedia, H. and R. B. — A. F. of L. p. 17.

Où est alors sa sincérité, lorsqu'elle nous dit qu'elle n'a « pas de théories », nous savons au contraire que, constamment guidée par sa maxime du « moindre effort », elle a graduellement pénétré depuis sa fondation dans « toutes les sphères de l'activité humaine » et qu'aujourd'hui elle est une véritable « Ecole de pensée»? [1] Une école qui veut former dans le même moule l'esprit de tous les travailleurs qui habitent l'Amérique.

« ECOLE DE PENSEE »

Oui, indéniablement de nos jours, la Fédération Américaine du Travail est une école d'assimilation américaine, de matérialisme conscient, de germination socialiste ; et pour nous, ouvriers catholiques de cette province, c'est de plus, une Ecole antinationale et antichrétienne.

Allons-nous subir encore longtemps son emprise ? Allons-nous lui permettre de continuer à nous déraciner de nos traditions les plus chères ? Ne devons-nous pas éviter de faire le jeu de la F. A. T., dans l'effort qu'elle déploie présentement pour sauvegarder ses intérêts, menacés en certaines régions du pays ?

[1] "American Federationist", livraison de mars 1919, page 240.

CONCLUSION

Qu'elle doit donc être notre attitude en face des deux écoles syndicales qui rivalisent d'ardeur dans la conquête du mouvement ouvrier du Canada ? Entre le trade-unionisme américain et le trade-unionisme anglais, lequel choisir ? L'un est dénationalisant, l'autre est impérialisant ; l'un est centralisateur et autocratique, l'autre est mi-unioniste et mi-politique . les deux sont socialisant et matérialistes. Lequel choisir entre les deux ? Le Congrès des Métiers et du Travail essaye depuis trois ans de les combiner. C'est une absurdité. Devons-nous faire pareille, nous, de cette province ? Assurément non. Devons-nous nécessairement choisir l'un et rejeter l'autre ? Pas davantage. L'un et l'autre sont funestes aux vrais intérêts des ouvriers canadiens, et particulièrement à nous, Canadiens-français catholiques du Québec. Les deux sont pour nous inacceptables.

DEVOIRS DES CATHOLIQUES

Quel est notre devoir ? Il nous faut réagir. Nous laisser absorber moitié par le trade-unionisme américain, moitié par le trade-unionisme anglais serait un mal pour tous les groupes. Il faut réagir pour garder au travail syndiqué du Canada ses cadres professionnels primitifs, qu'il quitte trop hâtivement pour la politique. La réaction servira les intérêts de notre pays en nous donnant le sens de notre responsabilité.

Pour cela, il faut que nous, ouvriers du Québec, nous demeurions nous-mêmes. Appliquons-nous donc d'abord à soustraire le mouvement syndical du pays à l'égoïste et inique internationalisme des ouvriers américains. Notre devoir c'est d'arrêter la vague socialiste qui monte à l'assaut du travail organisé du pays. Notre mission, c'est de barrer le chemin aux effets funestes de la neutralité religieuse des unions internationales sur notre terrain, dans notre province.

Pour réaliser ces trois buts, revendiquons notre droit d'adhérer à l'organisation de notre choix. L'organisation qui nous convient, c'est le syndicat catholique. Et ce droit de choisir l'organisation qui nous convient nous pouvons le

proclamer en nous appuyant sur les principes de la F. A. T. elle-même. Elle déclarait en effet ce qui suit en 1913 : De même que nous « affirmons », pour notre propre mouvement en Amérique le « droit » de nous conduire comme ça nous convient « de même devons-nous reconnaître aux mouvements syndicalistes d'autres pays le même *droit* de conduire et de régler leur politique selon leur jugement ».[1]

Or, n'est-ce pas suffisant pour établir notre droit à la forme d'organisation correspondant à notre choix et aux besoins de notre mission, de notre mission de réaction salutaire pour nous-mêmes Canadiens-français catholiques et pour les travailleurs du pays tout entier.

Ouvriers catholiques de cette province ! c'est une mission providentielle, une mission sacrée qu'il nous est confiée ! Trois plaies hideuses ont fait leur apparition sur notre terre canadienne, et elles menacent de couvrir notre propre province : l'antipatriotisme, le socialisme et le matérialisme. La patrie, la société, notre foi sont en danger. Dieu, qui nous a faits catholiques, qui nous a faits les premiers occupants de ce sol, qui a mis en nos cœurs un grand amour de la patrie, un idéal supérieur d'équilibre social et une foi inébranlable, Dieu veut, camarades ouvriers catholiques que, comme nos ancêtres, les découvreurs, les défricheurs, les défenseurs du sol, nous soyons, à cette heure de notre histoire, les premiers ouvriers éclairés prêts à repousser les fausses doctrines envahissantes prêts à féconder notre sol de sacrifices et de courage pour que nous puissions bientôt, Sainte Jeanne d'Arc aidant, « bouter » notre triple ennemi hors de « chez nous » et du pays !

[1] Off. Proc. A. F. of L., p. 313 et 314.

Canadiens-Français

Soyons fiers de nos institutions.

NOS EPARGNES
dans nos banques.
NOS PLACEMENTS
dans nos industries.
NOS ACHATS
chez nos marchands.
NOS ASSURANCES
à la compagnie d'assurance
sur la vie

"La Sauvegarde"

Une compagnie prospere offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

Au-delà de
Huit millions d'assurance en force

Consultez nos représentants ou adressez-vous directement au bureau principal

Edifice de "LA SAUVEGARDE"
Angle Notre-Dame et St-Vincent,
MONTREAL.

Lisez et faites lire

L'Action française

Organe de la "Ligue des Droits du français", centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

L'*Action française* traite à fond toutes les questions nationales.

L'*Action française* publie des articles des premiers écrivains du pays.

L'*Action française* donne dans sa partie documentaire les principales pièces relatives à la question bilingue, aux luttes scolaires, etc. Cette collection offre un intérêt de premier ordre.

L'*Action française* renseigne les uns sur les autres les groupes français d'Amérique et ne traite que de questions qui les intéressent.

$1.00

par année

Specimen gratis sur demande.

Pour les abonnements, annonces ou toute autre communication, écrire à

L'Action française

Immeuble La Sauvegarde **Montréal**

Les abonnements partent de janvier.

Service de librairie

$5 Pour éviter des frais onéreux à nos clients, nous avons inauguré un système qui a obtenu un grand succès. Voici comment il fonctionne :

Sur réception de $5, nous envoyons au souscripteur, jusqu'à épuisement du crédit et sans appel particulier toutes nos publications, sauf l'**Action française**, dont l'abonnement est pris seulement si on le mentionne, au fur et à mesure de leur apparition. A l'épuisement du crédit, le souscripteur est averti et, si ce système lui convient, il n'a qu'à renouveler sa souscription.

Le grand avantage de cette combinaison, c'est d'éviter les frais de correspondance qui deviennent particulièrement onéreux lorsqu'il s'agit de petites brochures. De cette façon, le souscripteur n'a pas à écrire pour recevoir chacune des publications. Il reçoit tout ce qui porte notre nom.

$10 Le succès de l'abonnement de $5 et le développement de notre service de librairie ont exigé une nouvelle création. Certains lecteurs désirent recevoir, sans avoir à faire de commande spéciale, non seulement nos propres publications, mais tous les **Canadiana** dont nous sommes les distributeurs. Pour ceux-là, nous instituons l'abonnement de $10, dont le fonctionnement est le même que celui de l'abonnement de $5. Le souscripteur, en plus de nos publications reçoit tous les **Canadiana** les plus intéressants au fur et à mesure de leur apparition.

L'ACTION FRANÇAISE

Immeuble La Sauvegarde MONTREAL